



Points d'intérêts identifiés par des lettres (A à K).



Localisation des points d'intérêts sur la carte et sur le site, description de chacun au verso de la carte.



Pour de plus amples informations, se rendre au pavillon d'accueil.

## LA RIVIÈRE MASKINONGÉ

La grande caractéristique du site est le passage central de la rivière Maskinongé. Elle prend sa source dans le lac du même nom déversé dans le lac Saint-Pierre. De forme plutôt rectiligne, elle fait toutefois deux méandres de 90° dans la partie sud du territoire. Son parcours est modifié par une rupture de pente due à un réseau de failles mettant en contact les Basses-Terres du Saint-Laurent et le Bouclier canadien. Ce contact se traduit par une série de chutes désignées sous le nom de « Chutes de Ste-Ursule », la dénivellation totale atteint 237 pieds (71.81 mètres), soit plus importante que celle des Chutes Niagara.

**1) BIENVENUE :** Le site du Parc des Chutes, depuis 1750, a connu différentes vocations et également différents propriétaires. Il appartient à la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Ursule et les projets de développement ne cessent de se succéder.

**2) SITE DU MOULIN À SCIE : (1871-1908)** Construit en 1811 sur la rive Est de la rivière Maskinongé, il permit sur le site, il y a plus d'un siècle, une activité industrielle très importante pour l'économie de la région.

**A) La première chute :** Origine au niveau du pont Canadien National. Elle atteint une hauteur approximative de 20 pieds (6.06 mètres) et se caractérise, en fait, par des cascades.

**3) HISTORIQUE DE LA PULPERIE : (1882-1907)** Située sur l'île du Parc des Chutes, nous pouvons observer les vestiges des fondations de la pulperie qui fut en opération de 1882 à 1907. (À votre gauche)

Quelques traits spécifiques de l'île : la topographie est accidentée, les pentes sont fortes, donc sensibles à l'érosion. Le couvert végétal est relativement dense. Ce secteur offre des particularités intéressantes, vue des 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> chutes de même que certains phénomènes géologiques et géomorphologiques.

**4) SITE DE LA PULPERIE :** À cet endroit, on vous explique brièvement ce qu'ont été les opérations de la manufacture de pulpe de Sainte-Ursule.

**B)** De l'autre côté de la première chute, on peut observer **l'ancien lit de la rivière**. Lors de la crue printanière, une partie du site sert de couloir de déversement au surplus d'eau qui s'accumule en amont des chutes. Ainsi, cette déviation entraîne l'eau dans l'ancien lit de la rivière et crée la 5<sup>e</sup> chute. Ce lit s'assèche après le passage de l'eau au printemps et offre des attraits particuliers, notamment les marmites, les roches polies et les granites roses.

**C) La deuxième chute :** D'une hauteur de 40 pieds (12.12 mètres). Elle est encaissée entre deux parois rocheuses. De ce point d'observation, nous sommes face au début de l'île, là où se localisaient autrefois les moulins à scie et à pâte de bois, de 1850 à 1898.

**D) La troisième chute :** Plus importante que ses sœurs, possède une inclinaison de 45° et sa hauteur est de 100 pieds (30.48 mètres). Le lit de la rivière est très encaissé, l'érosion régressive en est la cause; avec le temps, le cours d'eau use le

sol, s'y approfondit et creuse une vallée profonde limitée par des falaises : c'est une gorge.

**E) Le belvédère :** D'une hauteur de 54 pieds (16.4 mètres), les visiteurs ont une vue magnifique sur les chutes, la forêt et la nature qui les entoure. Le nombre de marches permettant son ascension est de 81. La construction a été réalisée en 1976 par le Ministère des Loisirs de la Chasse et de la Pêche. Il a d'ailleurs été rénové en 2014. Ce poste d'observation surplombe les chutes et permet une vue d'ensemble du paysage.

**F) La prucheraï :** La pruche pousse en des sols divers mais il lui faut de la fraîcheur et de l'humidité. Elle croît en peuplement pur, mais elle est le plus souvent mêlée à d'autres essences notamment le merisier.

Sa taille atteint habituellement 60 à 70 pieds (20 à 30 mètres) de haut; le tronc de 2 à 4 pieds de diamètre. Feuilles : aplaties, à bout arrondi ou échancré, se rétrécissent au bas pour former un pétiole mince. Longueur variant 1/3 à 2/3 de pouce sur un même rameau. Cônes : environ 3/4 de pouce de longueur, renflés vers le milieu, écaillés aussi large que longues, minces arrondies d'entrouvrant à maturité en automne en libérant leurs graines l'hiver. Les cônes restent sur l'arbre jusqu'au printemps suivant. Écorce : écailleuse au début, puis marquée de sillons profonds formant de larges plaques.

**G) La quatrième chute :** D'une hauteur approximative de 20 pieds (6.06 mètres). Cette chute et celles énumérées précédemment empruntent le cours normal de la rivière formé de gneiss. La sixième et la septième chute se trouvent du côté ouest de l'île et coulent dans l'ancien lit de la rivière. Quelques petits marécages sillonnent les bords.

**H) La faille :** Les failles sont des cassures plus ou moins planes, ayant entraîné un décalage des couches de part et d'autre. Pendant un effort tectonique, la limite de plasticité des matériaux est dépassée, les roches se cassent. La double faille de St-Cuthbert traverse le territoire perpendiculairement à l'orientation des chutes. Une de ces failles se situe au bas de la quatrième chute, une dépression est visible. La seconde, parallèle à la première, se localise près du deuxième méandre de la rivière.

**I) La méandre :** La rivière de Maskinongé fait deux méandres de 90° au sud. Lorsque la pente d'un cours d'eau diminue, ce dernier s'écoule plus lentement : il serpente en décrivant des boucles en forme de « S » qu'on appelle méandre. Dans chaque boucle de méandre il y a une rive convexe à l'intérieur (les alluvions s'accumulent) et une rive concave à l'extérieur (l'érosion est active).

**J) Anciennement, la clairière :** Voici maintenant notre nouvelle aire de pique-nique. Par contre, nous y retrouvons encore plusieurs espèces d'arbres : les principales essences qui composent la clairière sont le vinaigrier et le bouleau blanc. On rencontre également un chêne rouge.

### LE VINAIGRIER

Il pousse généralement en terrain découvert surtout dans les sols sableux ou rocailleux, mais parfois en terrain marécageux.

**TAILLE :** Un petit arbre qui peut mesurer jusqu'à 15 pieds de hauteur et 4 pouces de diamètre.

**FEUILLES :** De 1 à 2 pieds de longueur composées de 11 à 31 folioles sur un pétiole et souvent rougeâtre au-dessus.

**FRUIT :** Grandes masses denses en forme de cônes composés de petits fruits à graine unique.

**RAMEAU :** Très épais et velus, de couleur foncé. Advenant une brisure, une sève laiteuse s'en échappe.

**ÉCORCE :** Brun jaunâtre foncé, mince, lisse, devenant écailleuse avec l'âge.

**BOIS :** Léger, tendre, cassant, orange, strié de larges rayons verdâtres.

**VALEUR ÉCOLOGIQUE :** Le bois peut être utilisé pour la fabrication d'article de fantaisie. L'espèce est parfois plantée pour son feuillage d'automne très coloré.

### LE BOULEAU BLANC

**SA TAILLE :** 60 à 80 pieds, tronc souvent sinueux; cime ovale, claire, étroite, intolérant de l'ombre.

**ÉCORCE :** Mince, lisse, brun rougeâtre foncé chez les jeunes tiges, devenant blanc rosâtre à blanc crème, se détache facilement en longues bandes horizontales.

**RAMEAU :** Grêle, brun rougeâtre foncé, tacheté de lenticelles blanchâtres; bourgeon légèrement résineux, aiguë, un peu duveteux.

**FEUILLE :** Alterne, simple, cordée à la base ou arrondie, dessus vert mat et dessous plus pâle.

**FRUIT :** Nucule, dans un cône allongé, pendant et pédonculé.

**VALEUR ÉCONOMIQUE :** Bois à pâte, placage, contreplaqué, meubles.

### LE CHÊNE ROUGE

**TAILLE :** 60 à 80 pieds; tronc long, nu aux deux tiers, cime arrondie, branches fortes.

**ÉCORCE :** Lisse, brun verdâtre au début puis plus foncée, sillons peu profonds, font pâle, crête dures, sommet plat.

**RAMEAU :** Assez gros, lisse, rouge foncé à brun verdâtre; bourgeon terminal (long 6.5 mm), aiguë, luisant, lisse, bourgeon latéral semblable mais petit.

**FEUILLE :** Alterne, simple; 7-11 lobes à sommet divisé et terminé en pointe épineuse; sinus en « V », à mi-chemin de la nervure centrale; vert jaunâtre.

**FRUIT :** Gland amer, inséré au quart ou au tiers dans une cupule écailleuse en forme de baret.

**VALEUR ÉCONOMIQUE :** Ébénisterie, boiserie intérieure, planchers.

**K) Les marais :** Se rencontrent généralement dans les dépressions sans aucun drainage et le long de cours d'eau à débit lent. Notre marais est le lieu de rencontre de plusieurs variétés d'oiseaux car, ceux-ci, vont y chercher leur nourriture; les insectes s'y retrouvent en grand nombre.

**Voilà, en suivant les indications, vous vous retrouverez à votre point de départ.**

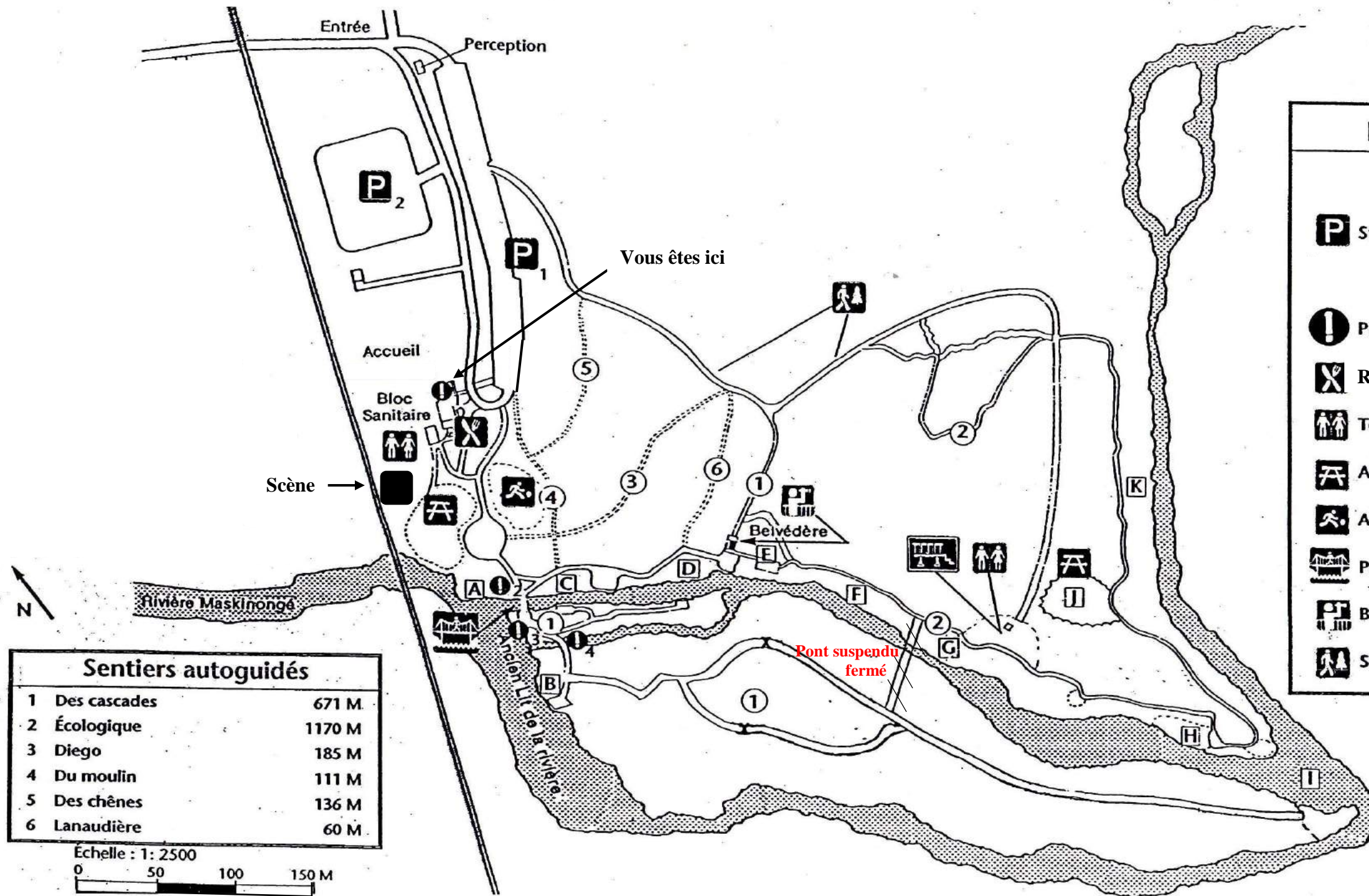
*Merci d'être venu(s) constater  
avec nous, la magie de nos  
paysages naturels.*

**UNE DESTINATION  
DÉTENTE**

2575, rang des Chutes, C. P. 240  
Sainte-Ursule (Québec) J0K 3M0

819-228-3555 • SF 1-855-665-3555

[info@chutes-ste-ursule.com](mailto:info@chutes-ste-ursule.com)  
[www.chutes-ste-ursule.com](http://www.chutes-ste-ursule.com)



### LÉGENDE

-  Stationnement
-  Panneau historique
-  Rafrâichissement
-  Toilettes
-  Aire de pique-nique
-  Aire de jeux
-  Passerelle
-  Belvédère
-  Sentier pédestre

### Sentiers autoguidés

1	Des cascades	671 M.
2	Écologique	1170 M.
3	Diego	185 M.
4	Du moulin	111 M.
5	Des chênes	136 M.
6	Lanaudière	60 M.

